



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**
Fédération Syndicale Unitaire

snetap@snetap-fsu.fr

A Madame la Directrice Générale de
l'Enseignement et de la Recherche

Paris, le 21 mai 2015

Objet : Dépôt de préavis de grève

Madame la Directrice Générale,

Par la présente, le SNETAP-FSU dépose, à la demande des Personnels de l'EPLEFPA de Saintonge un préavis de grève pour le jeudi 28 mai 2015.

En effet, les propositions de l'autorité académique en ce qui concerne les seuils ou plafonds de recrutement, pour l'année scolaire prochaine, constituent une régression et en l'état compromettent clairement l'avenir de certaines filières.

Par ailleurs, ces seuils priveraient de facto un certain nombre d'élèves de Seconde de la possibilité de la poursuite d'étude au sein de l'établissement, ce qui est proprement inacceptable !

Madame la Directrice Générale, le SNETAP-FSU demande à ce que ces orientations contraires aux missions de nos établissements publics, qui avaient nettement reflué depuis deux ans maintenant, soient revues sans délai dans le cadre des entretiens d'ajustement actuellement en cours entre vos services et les DRAAF-SRFD. A défaut, les Personnels et leurs représentants sont déterminés à les combattre aux côtés de nos usagers ! Dans l'attente, veuillez agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette,
Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU

